Image not found or type unknown

Comment arreter un chantier

Par **De freitas frederic**, le **03/02/2018** à **14:16**

Bonjour , j ai un soucis avec un client sur un chantier . je vais essayer de me faire comprendre au mieux . Nous avons signé un marché de travaux , nous sarl en carrelage, un maître d oeuvre et le maître d ouvrage . Le client fait partie de la catégorie ou il n en faut qu un seul comme cela dans une carrière (je reste poli) . La majorité des travaux a été effectué , la réception, après avoir été repoussé a maintes reprise va avoir lieu le 9 février prochain , sans le maître d ouvrage qui a abandonné le chantier . Il nous reste quelques travaux(qui seront terminés pour le 9) Mais surtout il nous reste une terrasse a faire avec une protection bien spécifique qui doit être réalisé dans des conditions météo optimale ce qui n est pas du tout le cas à cette période de l année . Que le client peut il exiger ? que devons nous signé ou pas lors de cette réception ? Pouvons nous , comme la fait le maître d oeuvre abandonné le chantier ?
Je vous remercie par avance de vos réponses .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés